

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Comité I

Rapport du Président du Comité pour les animaux

PROJET DE DECISION DE LA CONFERENCE DES PARTIES

Le présent document a été préparé par le Secrétariat sur la base du document CoP14 Doc. 8.2, après discussion à la troisième séance du Comité I.

A l'adresse du Comité pour les animaux

- 14.xx. Aucun examen périodique d'aucune grande baleine, y compris le rorqual commun, ne devrait être effectué pendant le moratoire décidé par la Commission baleinière internationale.